

Photographie

Olivier, un coqueleur, avec un de ses coqs de combat, à l'entraînement, dans son écurie, à Sainte Luce, Martinique, 2014.

[ANDRÉ, JEAN-MICHEL \(1976-....\)](#) Sainte-Luce 2014

Description

La loi du 8 juillet 1964, autorise les combats de coqs dans les localités où une tradition ininterrompue peut être établie. Tel est le cas de la Martinique. Cette tradition se maintient depuis plusieurs siècles, dans la Caraïbe, et va bien au-delà du simple folklorisme. Les coqs de combat sont entraînés, et soignés, au quotidien.

Informations

Extrait: [COMBATS DE COQS](#)

Provenances: Université des Antilles

Type de contenu - document: Photographie - Couleur

Base: Bibliothèque numérique Manioc

Format: image/jpeg

Mots clés

[COMBATS DE COQS](#)

[SAINTE-LUCE](#)

[21E SIÈCLE](#)

Conditions d'utilisation

CC-BY-NC-ND - Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Citer ce document

André Jean-Michel, *Olivier, un coqueleur, avec un de ses coqs de combat, à l'entraînement, dans son écurie, à Sainte Luce, Martinique, 2014.*, 2014. Extrait de: *Combats de coqs*, Bibliothèque numérique Manioc consulté le 17 janvier 2026. Lien: <HTTP://WWW.MANIOC.ORG/BUAPH230084>.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés